

Capacité de résilience de l'agriculture familiale tunisienne et politique agricole post révolution

Elloumi M.

in

Vianey G. (ed.), Requier-Desjardins M. (ed.), Paoli J.C. (ed.).
Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 72

2015

pages 351-366

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00007152>

To cite this article / Pour citer cet article

Elloumi M. **Capacité de résilience de l'agriculture familiale tunisienne et politique agricole post révolution**. In : Vianey G. (ed.), Requier-Desjardins M. (ed.), Paoli J.C. (ed.). *Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM, 2015. p. 351-366 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 72)



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

Capacité de résilience de l'agriculture familiale tunisienne et politique agricole post révolution

Mohamed Elloumi

Institut National de la Recherche Agronomique de Tunis

Résumé. En Tunisie, l'agriculture et la société rurale traversent une crise profonde depuis le début des années 2000. Cette crise a été aggravée par le traitement de la crise des matières premières agricoles de l'automne 2007. L'approfondissement de la crise a fait le lit de la révolution de janvier 2011 qui peut être interprétée comme étant une crise de l'agriculture familiale et des limites des modes d'adaptation développées par celle-ci. Le texte apporte un éclairage sur les origines de la crise de l'agriculture et de la société rurale. Il montre comment l'agriculture familiale a été mise à mal dans ses capacités de résilience et comment le traitement de la crise de l'automne 2007 qui a privilégié la protection des consommateurs au détriment du revenu des producteurs a conduit à la révolte de ces derniers et surtout de leurs enfants qui ont vécu la crise comme une forme de désillusion. Le texte explore enfin quelques pistes pour renouveler le modèle de développement agricole et rural afin d'apporter des réponses aux attentes des ruraux afin d'éviter à la Tunisie des révoltes à répétition.

Mots-clés. Agriculture familiale– Résilience – Politique agricole – Sidi Bouzid – Tunisie

Title. *Resilience of the Tunisian family farming and post revolution agricultural policy*

Abstract. *In Tunisia, agriculture and rural society have been in deep crisis since the early 2000s. This crisis was aggravated by how the agricultural commodities crisis was handled in the fall of 2007. The deepening of the crisis was at the origin of the January 2011 revolution, which can be interpreted as a crisis of family farming and the limits of its ability to adapt. This paper sheds light on the origins of the crisis in agriculture and rural society. It shows how the resilience of family farming was challenged and how the treatment of the crisis in autumn 2007, which focused protecting consumers at the expense of producers' incomes led producers to revolt, especially their children who experienced the crisis as a form of disillusionment. Finally, the paper explores some ideas on how to renew this model of agricultural and rural development in order to answer the needs of rural populations and hence to avoid repeated Tunisia revolts*

Keywords. *Family farming – Resilience – Agricultural policy – Sidi Bouzid – Tunisia.*

Introduction

La révolution du 14 janvier 2011, dont la première étincelle a été l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid, chef-lieu d'un gouvernorat agricole et rural par excellence, a révélé de manière éclatante la faillite du modèle de développement de l'agriculture et du monde rural en Tunisie. Toutefois bien avant cette révolution, des signes avant-coureurs ont permis, notamment à l'occasion de la crise des matières premières agricoles en 2007-2008, de révéler la profondeur de la crise que connaît le monde rural et agricole tunisien. Celle-ci est l'aboutissement d'une double dérive. Celle du primat de la conservation de la nature sur le développement humain et celle de la libéralisation de l'économie et la préférence au consommateur au détriment du producteur.

Cette révolte a été un moment fort de contestation de l'ordre établi et de réaction contre la marginalisation des ruraux et des agriculteurs. Elle a mis à nu la faillite du modèle de

développement et les limites de la capacité de résilience de l'agriculture familiale qui prédomine la configuration sociale de l'agriculture tunisienne (Elloumi, 2006 ; Jouili, 2008).

En effet les différentes formes d'adaptation développées par cette forme d'agriculture (mobilité des personnes et des animaux, diversification des systèmes de production et recours à la pluriactivité) ont trouvé leurs limites suite au gonflement des actifs à la charge des exploitations agricoles, au rétrécissement des opportunités d'emploi en dehors de l'agriculture et aux restrictions imposées aux mouvements des populations, voire même à celui des animaux. Par ailleurs, la réduction des investissements publics dans les aménagements et la libéralisation de l'accès aux ressources naturelles ont mis fin à la politique de transfert et de rééquilibrage entre les régions et entre les différentes structures.

Ce texte comprend, dans une première partie, une revue de la crise du monde rural et agricole et les causes de celle-ci. Par la suite, une seconde partie sera consacrée à la présentation des formes d'adaptation de l'agriculture familiale aux différentes formes d'aléas et les limites de celles-ci face aux assauts de la politique d'ajustement. Enfin une troisième partie ouvrira la réflexion sur le nouveau modèle de développement et sur les conditions d'émergence de nouvelles formes de régulation (adaptation) avec la prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture et notamment le paiement des services environnementaux et, d'autre part, par la promotion d'un développement territorial qui valorise au mieux les capacités et les spécificités de chaque région.

I – La crise de la société rurale et de l'agriculture tunisienne : une crise de l'agriculture familiale

Un diagnostic en profondeur de l'agriculture et de la société rurale reste à faire afin de mieux comprendre les vraies causes de la révolte des jeunes ruraux et la propagation de cette révolte à l'ensemble de la société tunisienne, afin d'aboutir à la chute de la dictature. Cette analyse nécessite un travail de fond sur les conditions de vie et de travail en milieu rural et surtout un travail de terrain afin de corriger l'image idyllique que montraient les statistiques officielles. En attendant, nous sommes réduits à l'usage de ces mêmes statistiques afin d'en déduire des éléments de lecture de la situation réelle. Il faut signaler toutefois que certaines recherches ont permis de mettre en relief l'impact des politiques d'ajustement adoptées depuis le milieu des années 1990 (cf. la thèse de Mustapha Jouili, 2008) et d'autres, plus ponctuelles, celui de la gestion par les pouvoirs publics de la crise des matières premières agricoles de l'automne 2007. Gestion qui a privilégié la protection du pouvoir d'achat des consommateurs urbains, sans prendre en considération les répercussions sur les producteurs (Hassini, 2010 ; Elloumi *et al.*, 2011).

1. Une agriculture de plus en plus familiale

L'agriculture tunisienne a connu de profondes mutations sous l'effet de la colonisation avec la sédentarisation de la population nomade des steppes, processus qui s'est accéléré avec l'Indépendance et la politique de privatisation des terres collectives et les projets de développement de l'arboriculture et de l'irrigation.

Ces politiques, mais aussi la réponse très favorable des agriculteurs, ainsi que la présence d'un marché domestique captif et l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs urbains, ont favorisé la constitution d'une paysannerie fortement intégrée au marché. Ce processus a favorisé, lui-même, l'émergence d'une agriculture familiale avec des rapports étroits entre l'exploitation et la famille. Rapports caractérisés par la prédominance du mode de faire valoir direct (supérieur à 90 % de la SAU), de quasi généralisation de la main-d'œuvre familiale dans l'activité agricole, avec un salariat pratiquement limité aux sociétés de mise en valeur et aux

fermes de l'Office des terres domaniales et à des activités occasionnelles, par le recours au capital familial pour l'investissement dans l'exploitation et enfin par le recours à la pluriactivité et à l'externalisation de certains segments du processus de production (Elloumi, 2007).

2. Les indicateurs de la crise

Si la crise n'a pas été saisie à temps dans toute son ampleur, des signes avant-coureurs ont été mis en évidence et les risques d'une aggravation de cette crise ont été émis par différents auteurs (Elloumi, 2006 et 2007).

En effet plusieurs indicateurs ont été mis en avant pour attirer l'attention sur la profondeur de la crise, il s'agit en premier lieu de l'augmentation de la pauvreté en milieu rural et chez la population agricole, mais aussi de l'augmentation du niveau de chômage en milieu rural et donc chez les actifs agricoles, etc.

A. Le retour de la pauvreté en milieu rural

Alors que selon les chiffres officiels, la pauvreté en milieu rural n'a fait que reculer depuis la fin des années 1980 en se situant en deçà du taux que connaissait le milieu urbain, l'enquête de 2004/2005 a révélé un renversement de la tendance et un retour de la pauvreté en milieu rural¹.

Parallèlement, la pauvreté a touché en premier lieu les actifs agricoles, qu'ils soient chefs d'exploitation ou encore ouvriers agricoles. Ce qui constitue au-delà de la véracité des chiffres un indicateur indéniable concernant la paupérisation de cette catégorie par rapport au reste de la population.

B. La pauvreté dans les régions à dominante agricole et rurale

Dans le même temps on observe la même évolution de la pauvreté dans les régions à dominante agricole et rurale, à savoir les régions intérieures du pays.

Ainsi dans les régions du Nord-Ouest et du Centre Ouest, le taux de pauvreté a connu une évolution positive, le situant à des niveaux qui rappellent ceux connus par les régions côtières au début des années 1980, soit 25 ans plus tôt.

C. La montée du chômage

Le chômage est un autre indicateur de la crise du monde agricole et rural et sa progression dans les régions en question est significative de la crise de ces sociétés. Ainsi dans les gouvernorats du Centre et de l'Ouest du pays, les taux de chômage frôlent et dépassent même les 20 % (21,4 % en 2007 dans le gouvernorat de Kasserine), avec ici aussi une évolution négative qui montre l'enlisement de ces régions dans une crise profonde.

D. L'émiettement des exploitations et la multiplication des micro-exploitations non viables

La Tunisie est l'un des rares pays de la région à connaître une augmentation du nombre d'exploitations et une explosion de celui de la micro-exploitation non viable. En effet, selon les données du ministère de l'Agriculture, le nombre d'exploitations est passé de 320 000 unités en 1961 à 516 000 exploitations en 2004, avec une part importante de petites exploitations et d'agriculteurs sans terre (les exploitations de moins de 5 ha représentent 54 % du total et occupent uniquement 11% de la SAU, Ministère de l'agriculture, 2006).

Même s'il est vrai que dans certaines conditions d'intensification, notamment à travers l'irrigation, les petites exploitations peuvent être viables et assurer un revenu suffisant, les conditions naturelles et techniques qui prédominent en Tunisie ne permettent pas d'appliquer cela à un grand nombre de ces exploitations.

3. Quelques éléments d'explication

La dégradation de la situation des ruraux est à rechercher en premier lieu dans l'échec du modèle de développement de l'agriculture tunisienne et dans la politique libérale adoptée depuis la mise en place du programme d'ajustement structurel et qui a été poursuivie au-delà durant la phase de prédation de l'économie par la mafia au pouvoir.

L'échec de ce modèle est dû à la fois à des raisons internes au modèle, dans son incapacité à créer les conditions d'un développement autoentretenu et d'autre part pour des choix en termes d'environnement de la production agricole.

A. Les bases du modèle de développement agricole et rural en Tunisie

Jusqu'au milieu des années 1990, le modèle sur lequel s'est développé l'agriculture tunisienne était basé principalement sur les éléments suivants :

- la mobilisation des ressources naturelles et la facilitation de l'accès de tous à ces ressources ;
- la protection du marché intérieur et la création d'un marché captif pour les produits agricoles tunisiens qui bénéficiaient ainsi de l'amélioration du pouvoir d'achat et de la demande nationale ;
- le recours à l'exportation pour certains produits connaissant une forte demande internationale, notamment chez nos partenaires européens ;
- le recours à l'importation pour les produits où la Tunisie est déficitaire, avec une attention particulière à l'équilibre de la balance commerciale agricole et alimentaire ;
- la subvention à la consommation et le contrôle des prix des produits de première nécessité pour maintenir le pouvoir d'achat des consommateurs ;
- l'appui au développement rural des zones pauvres et leur intégration dans l'économie nationale.

L'adoption d'une politique libérale et le désengagement de l'Etat de l'appui au secteur agricole et à l'espace rural, avec un double biais, celui de la préférence au consommateur et celui de la conservation de la nature au détriment du développement humain, ont conduit à une dégradation des termes de l'échange des produits agricoles, à la baisse des investissements publics et privés dans le secteur et à la baisse de la productivité de l'agriculture et à la détérioration de la situation des actifs agricoles.

B. La dégradation des termes de l'échange

Depuis la mise en place de la politique d'ajustement structurel et surtout la période post-ajustement d'approfondissement de la libéralisation, les prix à la production des produits agricoles n'ont pas cessé de baisser, par rapport à celui des intrants (Elloumi, 2006 ; Jouili, 2008).

Cette baisse qui aurait pu être rattrapée par l'amélioration de la productivité ne l'a pas été du fait même du renchérissement des intrants qui a poussé bon nombre d'agriculteurs à en réduire l'usage et du fait surtout de l'absence d'un encadrement adéquat des agriculteurs suite au démantèlement des structures d'encadrement de l'administration et leur non remplacement, comme prévu, par des structures professionnelles.

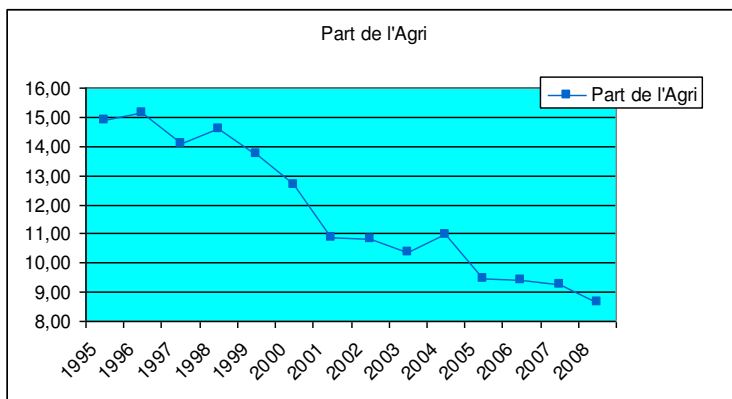
Il s'en est suivi une fuite en avant par une mobilisation de plus en plus poussée des ressources naturelles avec l'adoption d'une économie de prélèvement qui a aggravé la crise comme on le verra plus loin.

C. Baisse des transferts de l'Etat en faveur du secteur agricole et du milieu rural

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, l'Etat a réduit son intervention dans le secteur agricole, dans le cadre d'une politique d'encouragement à l'émergence d'autres acteurs, notamment les organisations professionnelles. Cela s'est traduit par le démantèlement des structures d'encadrement des agriculteurs, mais c'est aussi toute l'infrastructure rurale qui a été touchée par la baisse drastique du niveau d'investissement dans le secteur agricole. Ainsi, alors que la part de l'agriculture se situe, vers le milieu des années 1990, autour de 15 % des investissements dans l'économie nationale, elle a connu depuis une tendance à la baisse qui l'a ramenée à environ 8 % à la fin des années 2010.

Ce manque d'investissement s'est traduit non seulement sur le niveau d'équipement du secteur agricole, mais aussi par le retard dans la transformation de l'appareil de production et sa modernisation et enfin sur les opportunités d'emploi dans le monde rural, ce qui explique en partie l'explosion du chômage.

Figure 1 : Baisse de la part de l'agriculture dans les investissements totaux

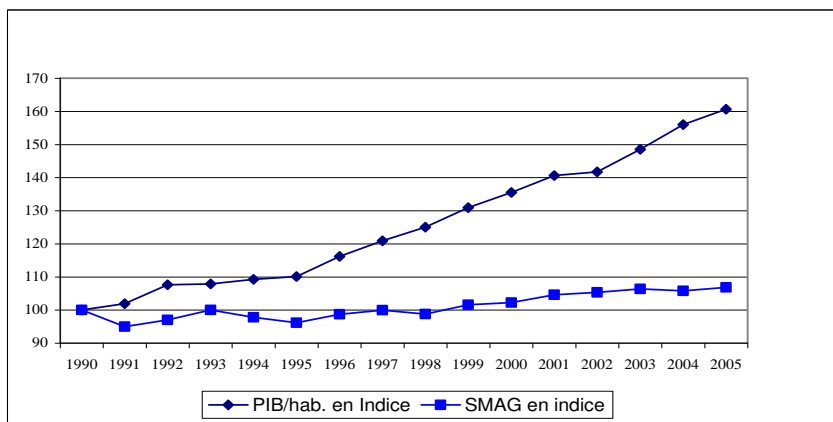


Ministère de l'agriculture : Annuaire des statistiques agricoles, plusieurs années

D. La stagnation du salaire minimum agricole garanti et la baisse du salaire réel

L'augmentation du chômage s'est répercutée sur la rémunération du travail agricole, les ouvriers agricoles ayant subi de plein fouet l'effet de l'offre et de la demande sur le niveau de leur rémunération, avec des salaires journaliers observés dans certaines régions qui sont inférieurs au salaire minimum agricole garanti de plus de 30 %, alors même que ce dernier n'a pas progressé au-delà de la compensation de l'inflation, comme le montre le graphique suivant. Cette stagnation a permis de creuser l'écart entre le revenu des ouvriers agricoles et le reste de la population qui a bénéficié de l'amélioration du produit intérieur brut.

Figure 2 : Evolution du SMAG et du PIB/habitant en dinars constant et en indice.



Source : INS et MARH

E. La réduction de la mobilité et des opportunités de travail en milieu urbain

Les difficultés des ruraux et des agriculteurs ne sont pas uniquement dues aux conditions de l'économie agricole, mais aussi au contexte de déprise dans le reste de l'économie. En effet, une grande partie des agriculteurs et notamment des petits et moyens agriculteurs sont pluriactifs et leur revenu est donc composé d'une partie issue de leur activité agricole et d'une partie issue de l'activité extra-agricole.

Les difficultés que connaît le monde rural sont aussi le résultat de la faiblesse de la dynamique des autres secteurs de l'économie dont la croissance reste insuffisante pour créer suffisamment d'emplois pour soulager le secteur agricole de l'excès de main d'œuvre.

La réduction des opportunités de travail en dehors du secteur agricole se traduit par une réduction de la pluriactivité ou du moins de certaines formes de pluriactivité en rapport avec des emplois urbains ou en dehors du secteur agricole.

Sur un autre plan, cela se traduit par le gonflement de la catégorie des aides familiaux dans les actifs agricoles, qui constitue une réserve de main-d'œuvre et une forme de chômage déguisé. Cette situation est encore plus grave dans les régions de l'intérieur où l'économie est restée à

dominante agricole : là, le tissu économique n'a pas connu un processus de diversification et la déprise agricole pèse lourdement sur la situation de la population.

F. La détérioration des ressources naturelles et les risques encourus par la poursuite du même modèle

Afin de limiter les effets négatifs de la politique agricole et de la dépression de l'économie dans son ensemble, les pouvoirs publics comme les agriculteurs ont eu recours à la mobilisation excessive des ressources naturelles, mettant en péril les stratégies développées par ailleurs pour la protection des ressources en eau et en sol.

Si cette mobilisation, au-delà du seuil de résilience dans certains cas, a pu un temps contrebalancer l'effet de la baisse de la productivité dans certains secteurs, elle a conduit l'agriculture tunisienne dans une impasse.

En effet, la mobilisation des ressources naturelles a atteint ses limites et on constate dans plusieurs régions une dégradation assez forte. Ainsi, dans les régions côtières, nous assistons à la dégradation de la qualité des ressources hydrauliques souterraines, du fait de la surexploitation et de l'intrusion de l'eau marine. Le même phénomène s'observe autour des *Chotts* et à proximité des *sebkhas*. Dans les régions oasiennes, les nappes fossiles connaissent une forte baisse de l'artésianisme et le recours au pompage devient de plus en plus coûteux en même temps que l'on constate une baisse de la qualité de ces eaux.

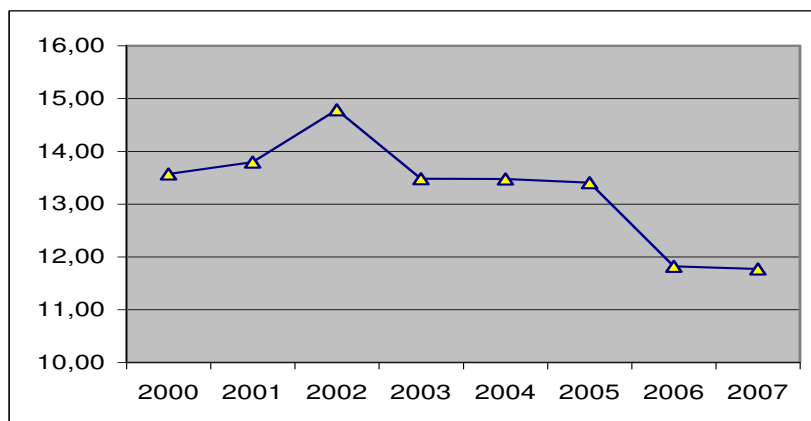
La dégradation atteint aussi les ressources forestières, les parcours et les ressources en sol, etc. Le niveau de dégradation est alarmant et les perspectives d'une plus grande détérioration, du fait du changement climatique (baisse des précipitations, réchauffement climatique et augmentation de la fréquence des extrêmes et notamment des sécheresses), conduisent à la remise en cause des fondements même du modèle de développement de l'agriculture, voire la durabilité de pans entiers de l'agriculture du pays.

G. La baisse de la productivité de l'agriculture

La baisse de la productivité dans certains secteurs témoigne de la crise et surtout du cercle vicieux de la précarité dans lequel est rentrée la société rurale et agricole du fait des ciseaux des prix. En effet, la baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs les poussent à réduire leur accès aux intrants qui se traduit lors par la baisse des rendements et donc du revenu, etc.

Cette dégradation des conditions de production se traduit aussi dans les systèmes de culture avec l'abandon des assolements et rotations des cultures ; la simplification des systèmes et le recours aux cultures spéculatives ont des effets négatifs sur les sols (perte de matière organiques, perte de stabilité structurale, etc.), et en définitive des effets négatifs sur les rendements.

Figure 3 : Baisse de la productivité du cheptel ovin (kg de viande par brebis)



Source : *Annuaire statistique agricole, MARH, plusieurs années*

II – Les stratégies d'adaptation de l'agriculture familiale et leurs limites

Les difficultés du secteur agricole ne sont pas nouvelles et les politiques adoptées depuis l'indépendance pour le secteur ont été, sauf à de rares exceptions², défavorables à celui-ci ; toutefois, il nous semble que la situation actuelle se distingue par sa gravité et mérite une plus grande attention. En effet, si jusque-là les agriculteurs et notamment l'agriculture familiale ont pu faire face à la situation et faire preuve de capacité de résilience, la profondeur de la crise et sa mutation en révolte, puis en révolution sont la preuve que les mécanismes de régulation mis en place par les agriculteurs ont atteint leur limite et qu'ils ne sont plus en mesure d'assurer la reproduction des ménages et des exploitations.

Les stratégies mises en œuvre couvrent un ensemble de moyens qui mobilisent tout à la fois le capital productif, le capital social et les capacités du système productif et sont mis en place pour faire face, par anticipation, à des situations de crise. Il s'agit principalement des moyens mis en place de manière structurelle pour anticiper les chocs, ou de réponses conjoncturelles pour répondre à un contexte de crise.

Mais ces stratégies ont des limites et la capacité de résilience des exploitations semble atteindre ses limites dans de plus en plus de cas. La crise des matières premières agricoles de 2007/2008 a été un révélateur de la crise et un déclencheur d'une spirale d'exclusion.

1. Les stratégies d'adaptation de l'agriculture familiale

L'évolution du secteur agricole tunisien se caractérise par le renforcement de l'agriculture familiale et l'accroissement du nombre d'exploitations. Cette évolution traduit la capacité de l'agriculture à faire face aux différents chocs et notamment aux aléas climatiques, la dégradation lente des conditions de production, les rapports de prix et enfin la dégradation des ressources naturelles.

Les stratégies de régulation des aléas sont multiples et combinent plusieurs types d'adaptation. On peut distinguer les éléments structurels au niveau de l'appareil productif et du système exploitation-ménage, les éléments de réponses conjoncturelles pour faire face immédiatement à une situation de crise. Sans vouloir être exhaustif, les principales formes de régulation observées sont les suivantes :

A. La diversification des productions et l'absence de spécialisation

L'agriculture familiale tunisienne se caractérise par la recherche de la diversification de la production. Celle-ci permet à la fois de faire face à la variabilité de conditions de production, mais aussi à celle du marché.

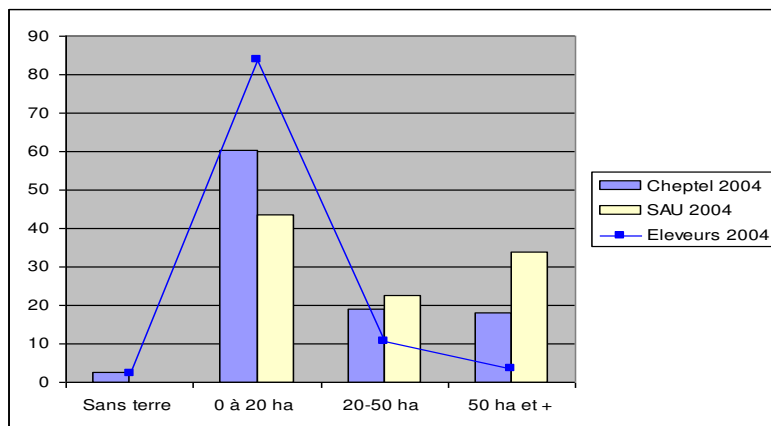
D'autre part par leurs cycles de production différents (cycle annuel pour les grandes cultures et cycle pluriannuel pour l'olivier par exemple) cela permet une meilleure résistance à l'aléa climatique et à la volatilité de prix.

B. Le développement de l'élevage

Le développement de l'élevage sans rapport avec la propriété du sol et la production fourragère a permis jusque-là à l'agriculture familiale tunisienne de s'adapter aux conditions difficiles d'accès aux ressources naturelles et notamment de palier la répartition inégalitaire des terres.

En effet on constate que le cheptel est dans sa grande majorité approprié par les petites et moyennes exploitations et il est souvent conduit en hors sol notamment pour le cheptel bovin laitier, fournissant à ces familles un revenu régulier et parfois relativement correct.

Figure 4 : Comparaison de la répartition de cheptel, de la SAU et des éleveurs selon la taille de l'EA



Source : MARH, ESA, 2004/2005

C. L'adoption de l'irrigation

Le développement de l'irrigation a permis le renforcement et le développement de l'agriculture familiale suite à la prise en charge par les pouvoirs publics des investissements pour

l'infrastructure et de l'encouragement pour les petits agriculteurs pour le creusement des puits de surface. L'accès à l'irrigation a permis aux agriculteurs de diversifier leurs systèmes de culture en adoptant des cultures exigeantes en eau (cultures maraichères, arboriculture fruitière et de réduire les risques liés aux aléas climatiques.

Ainsi l'irrigation s'est développée jusqu'à une date récente chez les petites et moyennes exploitations, permettant à un grand nombre d'exploitations de se libérer de l'aléa climatique et de la fluctuation de la production pluviale : 45 % de la SAU irriguée dans les exploitations de moins de 10 ha et 33 % dans les exploitations de 10 à 50 ha, contre respectivement 32 % et 41 % de la SAU).

C'est le cas dans l'exemple de la région de Sidi Bouzid où la conjonction d'une politique favorable avec des transferts assez importants sous forme de projets de développement agricole et rural et une dynamique propre de la population basée sur l'émigration et le recours aux revenus extérieurs ont permis le développement d'une agriculture irriguée basée essentiellement sur la petite et moyenne exploitations.

D. La mobilité

La paysannerie tunisienne est l'héritière des nomades et semi-nomades des zones des basses et hautes steppes de la Tunisie centrale, des larges parcours du Sud Tunisien et elle a gardé dans ses habitudes une tradition de mobilité pour s'adapter au contexte climatique et économique. Il s'agit principalement de la mobilité des hommes, mais aussi des animaux, voire des productions.

En effet, les chefs d'exploitation n'hésitent pas à se déplacer à la recherche de travail selon les saisons. Ainsi traditionnellement, des familles du sud de la Tunisie se déplacent du sud vers le nord : elles quittent le pays du Djérid après la récolte des dattes à l'automne et montent vers le centre pour la récolte des olives en hiver et puis plus loin vers les plaines céréalières du nord pour les moissons à la fin du printemps-début de l'été.

Certaines familles limitent leur déplacement à la recherche de pâturages dans les parcours des steppes du centre du pays et offrent à l'occasion leur force de travail ; d'autres pratiquent occasionnellement du commerce avec les produits agricoles ou encore des produits manufacturés provenant de certaines villes de la côte orientale.

Ces déplacements se sont perpétués jusqu'à des dates assez récentes, même si dans certains cas ils ont perdu de leur ampleur. Ainsi à titre d'exemple, des familles de la basse steppe (région de Mezzouna dans le gouvernorat de Sidi Bouzid) pratiquent jusqu'à aujourd'hui des déplacements entre leur région et la côte au nord de Skhira pour la collecte des coquillages le printemps en passant par la zone de Henchir Châal où ils participent à la récolte des olives sur ce grand domaine.

Inversement, les populations des plaines céréalières du nord font le déplacement inverse et se retrouvent durant les hivers rigoureux, dans la région du Sahel de Sousse et de Sfax pour vendre leur force de travail pour la récolte des olives.

Parallèlement au déplacement des hommes, les animaux aussi connaissent de grands mouvements de transhumance à la recherche des pâturages et des chaumes. Globalement, ces mouvements conduisent les troupeaux du Sud au Nord et de l'automne-hiver à l'été. Ainsi durant l'hiver, les troupeaux se déplacent vers les parcours du Sud (ceux du Dahar d'El Ouara, etc.), puis commencent une transhumance vers le nord en passant par les parcours des steppes et puis celles du nord de la Dorsale et notamment ceux des plaines du Fahs de Bouarada et d'Ouled Yahia ou plus à l'Ouest celles du Sers dans la région du Kef. Il s'agit jusqu'à des dates récentes de jachères pâturées qui sont louées en *achaba* (c'est-à-dire en

pâturage). Puis une fois les premières récoltes des céréales faites, ce sont les chaumes qui sont ouvertes aux troupeaux durant les mois de l'été.

Enfin, on peut citer la pratique de la mobilité des cultures notamment dans les périmètres irrigués, pratique dans laquelle certaines communautés se sont spécialisées. Ainsi en est-il de la communauté des Mouattiss de la région de Medjez El Bab qui pratique une irrigation itinérante passant d'un périmètre à un autre mettant à profit leur savoir faire et des terres mises en irrigation derrière des barrages ou autre périmètres publics et dont les bénéficiaires ne maîtrisent pas encore les techniques de l'irrigation.

E. La pluriactivité et la multiplication des sources de revenu

La pluriactivité est une forme de régulation très courante et très ancienne en Tunisie. Ainsi dès la première enquête sur les structures des exploitations agricoles en 1961/62, le taux de chefs d'exploitation pluriactifs était d'environ 40 % avec une répartition au niveau de toutes les strates. Cette pratique se maintient par ailleurs et toutes les enquêtes révèlent un taux proche de cette proportion (43 % en 1994/95 et 48 % en 2003/05).

La pluriactivité est une forme d'adaptation aux conditions difficiles et précaires de la production agricole. Elle permet à la fois d'assurer un revenu suffisant pour couvrir les besoins de la famille, mais elle permet aussi dans les situations où l'accès au crédit est difficile d'avoir des sources d'investissement dans l'exploitation, etc.

Ainsi, la pluriactivité peut constituer une phase dans la vie du système exploitation-ménage afin de permettre d'investir dans l'exploitation (par exemple pour creuser et équiper un puits de surface). Une fois l'exploitation devenue viable, l'activité extérieure est arrêtée. Par ailleurs, la pluriactivité peut concerner le chef d'exploitation, mais elle peut aussi être le fait d'autres membres de la famille, dans le cadre d'une division du travail entre les différents membres et selon le genre.

La pluriactivité des chefs de ménage - ou le travail en dehors de l'exploitation familiale des autres membres de la famille - s'accompagne le plus souvent d'une mobilité vers les centres urbains où se concentrent les offres d'emploi les plus importantes. Il se crée ainsi une nouvelle division du travail entre les régions intérieures ou rurales en général et les zones urbaines, notamment celles du littoral oriental, dans laquelle les premières servent de réservoir de main d'œuvre pour les secondes, ce qui exerce une pression sur les salaires.

F. L'externalisation

La pratique de l'externalisation de certains segments de la conduite des productions agricoles est une forme d'adaptation très répandue en Tunisie ; elle permet, dans le cas de l'agriculture familiale, la pratique de la pluriactivité et l'introduction de la mécanisation ou d'autres pratiques modernes sans nécessairement avoir la propriété du matériel, mais parfois aussi sans la maîtrise des techniques. Cette pratique était encouragée par l'existence d'entreprise de mécanisation sous tutelle de l'administration et par l'attribution de crédits à certains agriculteurs ou à des prestataires de services.

2. Les limites des capacités de résilience face au choc de la libéralisation

La crise de l'agriculture et sa mutation en révolution traduisent bien l'incapacité des agriculteurs à faire face aux effets de cette crise sur leur revenu et leur niveau de vie et in fine sur la

reproduction de leurs exploitations. C'est d'ailleurs l'une des régions les plus intégrées au marché et qui a été souvent citée comme exemplaire de la réussite du modèle de développement agricole qui a été la première à se soulever, ce qui montre la faillite du modèle basé sur une intégration au marché non maîtrisée par les agriculteurs en question et surtout l'absence de mode de régulation en dehors du cercle du système exploitation-ménage et qui relève du cadre institutionnel et de formes communautaires de régulation³.

En effet, si l'on passe en revue les différentes stratégies à la lumière des facteurs qui ont déclenché cette crise, on s'aperçoit rapidement qu'ils ont tous perdu leur capacité d'atténuer les effets des chocs qu'il soit de nature économique ou climatique.

Ainsi, la mobilité du cheptel et des hommes qui a été à la base dans plusieurs régions dans les stratégies de régulation des aléas climatiques et de marché n'est plus opérationnelle dans le contexte créé par la crise, voire bien avant. En effet, la mise en culture, notamment à travers les plantations arboricoles, de même que la réduction de la jachère et la fermeture des grandes plaines céréalières ont réduit d'autant les possibilités de déplacement. Le déplacement des troupeaux a été alors remplacé par celui des aliments de bétail soit des régions du Nord du pays qui ont toujours été excédentaires vers le Centre et le Sud, soit de l'étranger à travers l'importation. Cette internationalisation des pratiques agricoles et des marchés a fait perdre au système national son autonomie, ainsi, le renchérissement des matières premières agricoles sur les marchés internationaux et sa répercussion sur les producteurs ont conduit à une crise de l'élevage.

La mobilité des hommes a été aussi elle réduite par une législation du travail qui a rendu le marché du travail plus rigide et du fait aussi de la crise qui a frappé le reste de l'économie suite à la libéralisation et aux accords de zone de libre échange qui ont imposé la réciprocité pour les produits industriels depuis le début des années 2000.

La réduction des opportunités de travail en dehors du secteur agricole remet en cause directement les stratégies basées sur la pluriactivité et donc fait tarir des sources de revenu pour une grande partie des exploitations. D'ailleurs, la crise dans les pays du Nord de la Méditerranée, principaux partenaires de la Tunisie, n'est pas sans effet sur la situation dans cette dernière.

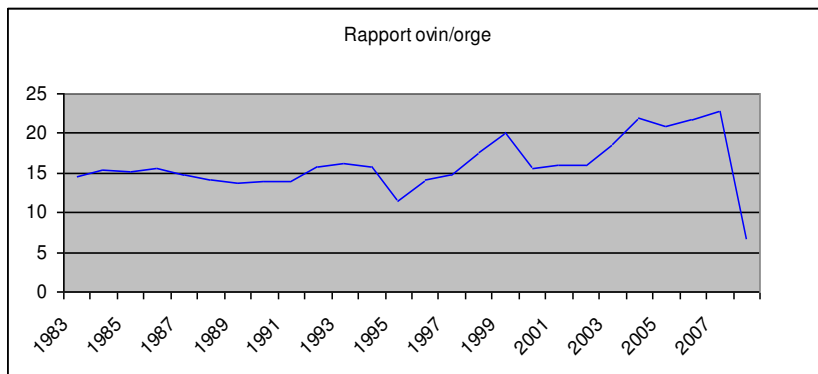
Mais c'est en définitive la dégradation des ressources naturelles et l'exacerbation de la concurrence à l'accès à ces ressources entre les agriculteurs, mais aussi entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie qui expliquent pour une grande partie la dégradation des conditions de production et de reproduction des exploitations et des ménages. En effet, en plus d'une mobilisation excessive de ces ressources, parfois au-delà du seuil de résilience, la libéralisation de l'accès aux ressources souterraines profondes qui était réservée aux interventions des pouvoirs publics dans le cadre des opérations d'aménagement hydro-agricole au profit des exploitations familiales, a favorisé un processus de différenciation-exclusion, remettant en cause l'existence même de certaines exploitations par leur exclusion de l'accès à la ressource. C'est le cas de la région de Sidi Bouzid comme nous avons pu l'observer ces dernières années (Jouili *et al.*, 2014).

3. La gestion de la crise des produits agricoles de 2007-2008 : le biais urbain⁴

La crise des produits agricoles et alimentaires qui s'est déclenchée à l'automne 2007 et la réaction des pouvoirs publics tunisiens ont mis à rudes épreuves la paysannerie tunisienne et notamment les systèmes à dominante élevage. En effet face à l'augmentation des prix des matières premières agricoles sur les marchés internationaux, les pouvoirs publics ont répercuté cette augmentation sur les producteurs quand il s'agissait des intrants pour l'alimentation du bétail par exemple, mais cette augmentation n'a pas été transférée sur les consommateurs qui

ont été protégés par les subventions à la consommation ou par le contrôle des prix. Ainsi, en dehors des céréaliers qui ont vu les prix à la production de leur récolte multiplier par deux, les autres agriculteurs, par contre, n'ont pas pu échapper aux ciseaux des prix. Ce sont particulièrement les éleveurs et notamment les éleveurs ovins qui ont vu leur situation se dégrader de manière assez forte.

Figure 5 : Rapport du prix à la production des ovins à celui de l'orge

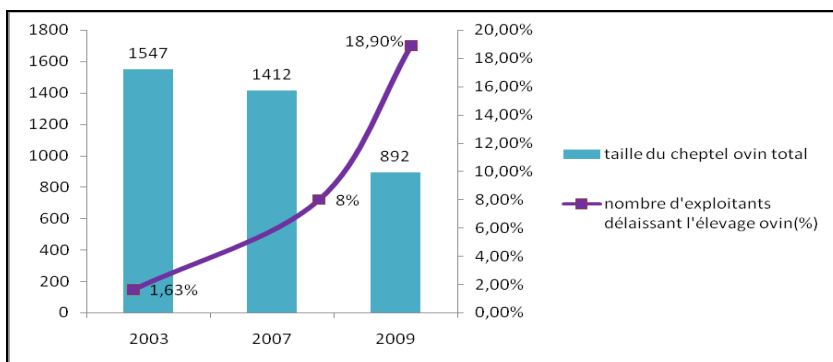


Source : MARH, plusieurs publications

RQ : la valeur pour 2008 est le résultat d'une estimation sur la base de l'évolution des prix observée sur le marché

A titre d'exemple dans la région de Sidi Bouzid, on a pu observer une tendance lourde de dégradation des conditions de la production agricole et la crise de 2007 n'a fait que précipiter un mouvement qui était déjà observable depuis le début des années 2000.

Figure 6 : Réduction de la taille du cheptel et abandon de l'activité d'élevage



Source : Houda Hassini, 2010 (Enquête 2009)

La réponse à cette crise a été, de manière générale, le passage d'une régulation forte à une régulation faible⁵ avec comme conséquence l'entrée dans un cercle vicieux de précarité d'un nombre important de ménages agricoles.

Conclusion/discussion

Pour améliorer la résilience des exploitations agricoles et notamment des exploitations familiales, il serait important d'améliorer leur environnement économique en équilibrant les rapports entre les producteurs et les consommateurs à travers des rapports de prix plus équilibrés, mais aussi en améliorant l'accès à certains facteurs de production et à des technologies mieux adaptées au contexte de production.

La période ouverte par la révolution offre une occasion unique pour remettre en cause les fondements du modèle et pour mettre en place une politique de développement agricole et rural qui soit plus équilibrée en faveur des producteurs agricoles et qui soit inclusive de la majorité des agriculteurs et notamment de l'agriculture familiale.

Cela devrait se faire dans le cadre d'un contrat de l'ensemble de la société avec le monde rural pour définir le type d'agriculture que la société souhaite promouvoir et le prix que les consommateurs sont prêts à payer pour le promouvoir.

Deux voies s'offrent alors pour mettre en place ce modèle :

- celle de la réforme qui cherche à corriger le modèle en place et à encourager les transferts vers le monde rural ;
- celle qui prône la sortie de ce modèle et la recherche d'un nouveau modèle qui prend en compte les contraintes actuelles et les perspectives de dégradation de l'environnement économique et naturel.

En effet, malgré les dérives du modèle, des marges de correction existent encore dans le cadre d'une économie libérale régulée et des progrès de productivité sont encore possibles.

Mais, conscients que ces marges resteront insuffisantes et que des transferts sont nécessaires, les promoteurs de cette voie cherchent à promouvoir des transferts sous forme de paiement des services environnementaux en mettant en avant la multifonctionnalité de l'agriculture. Cette politique serait alors centrée sur la prise en compte des multiples services fournis par l'agriculture et sur un développement territorial qui rende aux régions et aux communautés locales la maîtrise de leur développement dans une vision globale de développement au niveau national.

Toutefois, au-delà des tentatives de réformer la politique et d'apporter des corrections au modèle en place, les défis auxquels devrait faire face l'agriculture tunisienne nécessitent l'adoption d'un nouveau modèle de développement agricole et rural qui rompe avec les schémas traditionnels. En effet, les changements à l'œuvre au niveau climatique⁶, mais aussi sur les marchés internationaux⁷ risquent à court terme de mettre la Tunisie en difficulté au niveau de la sécurité et encore plus de celui de la souveraineté alimentaire. Le modèle devrait remettre la question de l'agriculture au centre de la problématique de développement, tout en veillant à la diversification des économies des régions qui sont restées à dominante agricole et rurale.

La révolution tunisienne a mis à nu, entre autres, les limites du modèle de développement qui met l'agriculture au service du développement des autres secteurs de l'économie et de l'insertion de l'économie tunisienne dans la division internationale du travail. Ce modèle a institutionnalisé une économie de prélèvement au détriment du secteur agricole et du monde rural et a favorisé le consommateur par rapport aux producteurs agricoles. Le soulèvement des populations rurales montre le refus de ce modèle par ces derniers et leur incapacité de faire face à ces dérives selon les mécanismes traditionnels basés sur la mobilisation des ressources naturelles et sur la souplesse de l'économie familiale.

La période de transition que connaît la Tunisie n'a pas donné lieu à une prise en compte des revendications des ruraux et à une revalorisation du rôle de l'agriculture dans l'économie, notamment celle des régions à dominante agricole et rurale. Ainsi, lors des élections de la constituante du 23 octobre 2011, le taux d'abstention des ruraux a été plus important qu'en milieu urbain, pas uniquement pour des raisons de logistique, mais probablement du fait du manque de prise en compte de leur attente par les programmes des partis politiques.

D'ailleurs, depuis l'accession des islamistes au pouvoir, le monde rural est en ébullition, avec des mouvements de revendication qui mettent en avant les attentes des ruraux dans cette phase et leur volonté d'être associés à la prise de décision et aux choix en termes de modèle de développement et au-delà des modalités de partage des fruits de la croissance. Ne pas répondre à ces attentes risque de faire monter la pression et de conduire la Tunisie à une nouvelle révolte qui risque de ne pas être cette fois-ci aussi pacifique que la révolution du 17 décembre⁸.

Références

- Abaab A., Elloumi M. 1996.** L'agriculture tunisienne : de l'ajustement au défi de la mondialisation. In : Elloumi M. (ed.). *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée Occidentale*. Tunis : ALIF les Editions de la Méditerranée. p. 114-145. (Recherches sur le Maghreb Contemporain).
- Ben Said M., Coste J., Elloumi M., Ribier V., Rolland J.P., Thabet B. 2011.** *Actualisation concertée de la politique agricole : orientations pour un nouvel agenda agricole tunisien*. Tunis : Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, Les Berges du Lac : AFD. 110 p. [Consulté en octobre 2014]. http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/TUNISIE/Publication%20Tunisie/Tunisie-POLAGRI_2ieme_edition.pdf
- Elloumi M. 2006.** *Le nouveau dualisme de l'agriculture tunisienne et les impacts attendus de l'ouverture des marchés agricoles*. Séminaire ACRALENOS II : La libéralisation commerciale agricole et les pays en développement : des effets attendus aux impacts effectifs, CEPAL, Santiago de Chili, 9-11 novembre 2006.
- Elloumi M. 2007.** Agriculture et monde rural tunisiens dans le contexte de la mondialisation. *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, vol. 44, n. 134. p. 117-163.
- Elloumi M., Selmi S., Zalbet L. 2011.** Importance économique et mutation des systèmes de production ovins en Tunisie. In : Khlij E., Ben Hamouda M., Gabiña D. (eds.). *Mutations des systèmes d'élevage des ovins et perspectives de leur durabilité*. Zaragoza (Espagne) : CIHEAM / IRESA / OEP p. 11-21. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens, n. 97). Séminaire international sur les Mutations des Systèmes d'Elevage des Ovins et Perspectives de leur Durabilité, 2008/10/22-23, Hammamet (Tunisie). [Consulté en octobre 2014]. <http://om.ciheam.org/option.php?IDOM=398>
- Hassini H. 2010.** Les stratégies des exploitations agricoles de la communauté de Zogmar (Sidi Bouzid) face à l'augmentation des prix et aux changements climatiques. Mémoire de fin d'études : ESA Mograne.
- Jouili M. 2008.** Ajustement structurel, mondialisation et agriculture familiale en Tunisie. Thèse (Dr. d'Université) : Université de Montpellier 1, Montpellier (France). 557 p.
- Jouili M., Kahouli I., Elloumi M. 2014.** Appropriation des ressources hydrauliques et processus d'exclusion dans la région de Sidi Bouzid (Tunisie centrale). *Etudes rurales*, n. 192. p. 117-134. [Consulté en octobre 2014]. www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2013-2-page-117.htm.

Notes

¹ Après la révolution, les données de l'Institut National de la Statistique (INS) ont été revues et corrigées en prenant en considération un seuil plus réaliste de la pauvreté. Ainsi le taux de pauvreté a été estimé aux environs de 11 % en tenant compte de la population qui était considérée comme n'étant pas dans la pauvreté absolue, mais qui constituait la population vulnérable. De son côté, le ministère des Affaires sociales a estimé pour sa part le taux de pauvreté à environ 24 % de la population, ce qui constitue une estimation relativement élevée, à rapprocher du nombre de familles pauvres bénéficiant de l'aide directe de l'Etat et qui sont de l'ordre de 200 000 ménages, soit environ 1 000 000 de personnes (10 % de la population totale).

² Il nous semble que la seule période qui peut être considérée comme relativement favorable au secteur agricole est celle qui correspond au VIème Plan (1982-1986) ; elle s'est caractérisée par une politique de prix favorable aux produits agricoles, une politique de développement rural et agricole assez active avec des transferts importants vers le monde rural... Cette politique a été remise en cause à la suite de la dégradation des finances publiques et surtout par l'imposition d'un PAS par les institutions financières internationales (cf. Abaab et Elloumi, 1996).

³ Nous n'avons pas abordé ces formes de régulation ou d'adaptation et notamment celles qui relèvent des formes d'organisation des producteurs. C'est le cas par exemple des Coopératives de services agricoles qui à travers leurs activités de soutien et d'encadrement de leurs adhérents les aident à surmonter les difficultés qui découlent de l'augmentation des prix des aliments de bétail ou de celui de certains services à travers l'amélioration de leur capacité de négociation etc.

⁴ Pour le biais urbain dans les politiques de développement agricole en Tunisie, voir l'ouvrage de référence de Hafedh Sthom (1992).

⁵ Au niveau du système d'exploitation-ménage et en prenant en considération leurs impacts sur la reproduction de l'exploitation, les formes d'adaptation peuvent être classées en deux catégories :

– Une "adaptation faible" : dans laquelle la réponse se fait par la décapitalisation (vente de cheptel reproducteur, mise en location ou en association des terres), ce qui entraîne une baisse des capacités productives de l'exploitation et donc l'impossibilité de mettre à profit les périodes favorable.

– Une "adaptation forte" : dans laquelle la régulation se fait par la mise en valeur des phases favorables pour faire face aux périodes les plus difficiles et permettant ainsi une accumulation de l'appareil de production. Elle se base le plus souvent par le biais de sources de revenu extra-agricole (Elloumi, Gara, Soler, 1991)

⁶ L'Afrique du Nord ferait partie des zones dont l'impact du changement climatique serait le plus négatif avec à la fois des hausses des températures moyennes, des baisses des précipitations et une augmentation de la fréquence des extrêmes (sécheresses et inondations).

⁷ Les marchés internationaux des produits agricoles se caractérisent de plus en plus par la volatilité forte des prix, une tendance durable à la hausse des prix des matières premières et une forte concurrence sur les produits pour lesquels la Tunisie avait un avantage comparatif naturel : dattes et huile d'olive.

⁸ Ce texte a été écrit bien avant la mise en place d'un gouvernement de technocrates en janvier 2014. Toutefois jusqu'en mai 2014, aucune décision d'importance n'a été prise en faveur du secteur agricole qui fait toujours figure de parent pauvre de la politique économique du pays.